



PRIX IAS - Sopra HR Software 2016
Du meilleur rapport de Master ou de Mastère spécialisé
En relation avec



La transformation digitale des RH

Règlement du prix et appel à candidature

Le Prix IAS - Sopra HR Software est organisé par l'Institut International de l'Audit Social et Sopra HR Software afin de récompenser et valoriser des travaux (mémoire, rapport de stage ou thèse professionnelle), réalisés et soutenus en 2015 ou 2016, portant sur un thème en relation avec la transformation digitale des RH

1 - Conditions de la candidature au Prix

Le prix est ouvert à des candidats ayant réalisé et formalisé, sous forme de mémoire, de rapport de stage ou de thèse professionnelle, un travail de recherche en relation avec la transformation digitale des RH. Ce travail aura été effectué dans un cadre d'enseignement supérieur, en formation initiale ou continue, à un niveau Master ou Mastère Spécialisé. Le travail présenté doit avoir été soutenu en 2015 ou début 2016 en France ou à l'étranger.

Le travail présenté doit contribuer à la connaissance et au développement des pratiques et des méthodologies en relation avec la transformation digitale des RH.

Le jury appréciera:

Le degré d'approfondissement et de réflexion ;

L'intérêt professionnel de l'étude et la portée opérationnelle des recommandations;

Le caractère prédictif ;

L'utilité et la pertinence du sujet ;

L'étude de cas pratiques d'entreprises

2 - Dotation du Prix

Il sera délivré, après sélection des candidatures, trois prix dotés d'un chèque de 1 000€ pour le 1er prix et de chèques de 500 € pour les 2 autres prix

3 - Remise du Prix

Le Prix 2016 sera remis par les représentants de Sopra HR Software et de l'IAS lors de la 34^{ème} université d'été de l'audit social qui aura lieu les 1^{er} et 2 Septembre 2016 à Paris

4 - Jury

Le jury présidé par Véronique MONTAMAT de Sopra HR Software, est composé de quatre universitaires et de quatre praticiens et spécialistes. Chaque mémoire est évalué par au moins deux membres du jury en fonction du respect des critères ci-dessus. Les décisions du jury sont définitives

5 - Procédure et calendrier de dépôt de candidature

Le candidat avant le 20 avril 2016, minuit, adresse sa lettre de candidature et le document (mémoire ou thèse), sous forme électronique, à :

deshais@essec.fr

jimperetti@icloud.com

veronique.montamat@soprahr.com

Les candidats retenus par le jury seront avisés par l'IAS à l'issue des délibérations le 1^{er} Juin 2016 pour qu'ils puissent être présents lors de la remise officielle du Prix à Paris le 1^{er} et 2 Septembre 2016